

Figé dans le temps : Depuis dix ans, l'écart salarial entre hommes et femmes reste identique (7.3.12)

Bruxelles, le 7 mars 2012 : Une nouvelle étude de la Confédération syndicale internationale (CSI) révèle qu'à niveau mondial, la rémunération des femmes est, en moyenne, 18% inférieure à celle de leurs collègues du sexe masculin. Quelques points saillants de cette étude: l'Asie affiche le plus important écart salarial moyen entre hommes et femmes, le travail domestique est le secteur ayant l'écart sexospécifique moyen le plus élevé et les femmes travaillant dans des secteurs syndicalisés sont moins susceptibles de faire l'objet de discrimination.

Le rapport intitulé « Figé dans le temps : Depuis dix ans, l'écart salarial entre hommes et femmes reste identique », paru à la veille de la Journée internationale de la femme, examine les rémunérations des femmes dans 43 pays, soit deux fois le nombre de pays examinés par le passé.

« *Durant la dernière décennie, les salaires des femmes se sont heurtés à un véritable barrage. L'écart salarial reste figé dans le temps pratiquement partout. Depuis plus de dix ans, le continent asiatique, qui possède l'écart salarial sexospécifique le plus élevé, n'a pas fait le moindre progrès vers une résorption de cet écart* », a déclaré Sharan Burrow, secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale.

Pour la première fois, des chercheurs ont entrepris un classement international par secteur, sur la base d'une analyse des différentiels salariaux à travers 15 secteurs, allant de la construction au travail domestique. Le rapport inclut également des statistiques détaillées provenant de sources officielles dans 18 pays.

« *Les secteurs qui par tradition sont syndiqués, tel que le secteur public, tendent à avoir un écart salarial plus réduit. En revanche, les secteurs qui n'ont pas un taux d'affiliation syndicale très élevé et où les niveaux de rémunération sont faibles tels que la distribution, l'hôtellerie et la restauration ou encore l'agriculture, sont ceux où les écarts salariaux ont tendance à être sensiblement plus prononcés. Le problème tient, en partie, au fait que beaucoup de travailleurs et travailleuses ne bénéficient pas d'un salaire minimum décent* », a indiqué Sharan Burrow.

Autres points relevés par l'étude :

- Les secteurs à dominance masculine tels que la construction sont ceux où l'écart salarial est le moindre, situation que l'on peut attribuer au petit nombre de femmes travaillant dans le secteur, ce à quoi s'ajoute un niveau d'éducation plus élevé.
- Les travailleurs et travailleuses domestiques obtiennent les plus faibles revenus et subissent l'écart salarial sexospécifique moyen le plus prononcé.
- Les plus importants « écarts salariaux sexospécifiques inexplicables » attribués aux pratiques discriminatoires sont ceux du Chili, de l'Afrique du Sud et de l'Argentine.
- L'imposition d'une « pénalité-enfant » pour maintenir le salaire des femmes à un niveau inférieur affecte plus particulièrement les femmes de la tranche d'âge 30-39 ans.

L'étude dont est issu ce rapport est la troisième étude de la CSI sur l'écart salarial entre hommes et femmes. Les deux premières avaient été réalisées en 2008 et 2009.

Le rapport a été rédigé par les chercheurs néerlandais K.G. Tijdens et M Van Klaveren et est basé sur des statistiques salariales provenant du BIT, d'Eurostat et de l'étude en ligne de la WagelIndicator Foundation, qui couvre plusieurs pays. Alors que les précédents rapports de la CSI faisaient état d'une tendance chez les instances officielles à sous-estimer l'écart salarial entre hommes et femmes, les dernières années ont vu une amélioration en matière de collecte de données, notamment au niveau de l'OCDE et de l'UE.

Cliquez ici pour accéder au rapport « Figé dans le temps : Depuis dix ans, l'écart salarial entre hommes et femmes reste identique » :

<http://www.ituc-csi.org/fige-dans-le-temps-depuis-10-ans-l.html?lang=fr>

La CSI représente 175 millions de travailleurs dans 308 organisations affiliées dans 153 pays et territoires.

Suivez-nous sur la toile : <http://www.ituc-csi.org> et <http://www.youtube.com/ITUCCSI>